



**Portes Euréliennes  
d'Île-de-France**  
communauté de communes

# Cittànova

RÉALISATION DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME INTERCOMMUNAL.

TERRITOIRE DES QUATRE VALLÉES

ANNEXE ARCHÉOLOGIQUE

ARRETÉ LE

**27 juin 2019**

APPROUVÉ LE

PIÈCE DU PLUI

**5.6.4**

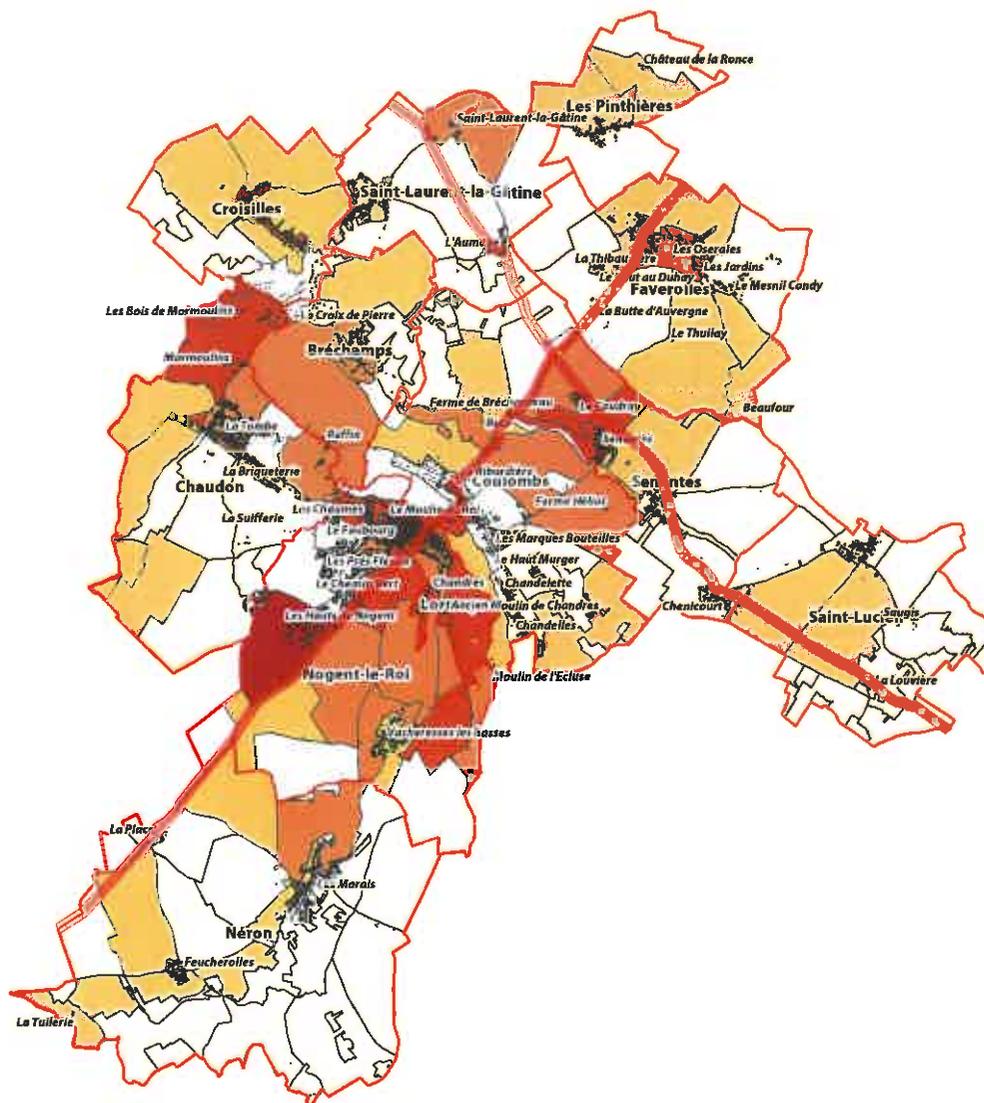


Cittànova

# Etat des connaissances de la sensibilité archéologique par division cadastrale communale Territoire de la Communauté de Communes des Quatre Vallées (CC4V)

d'après l'inventaire du patrimoine archéologique du SADEL (CD28)

Pour toute information légale, consulter les services de la DRAC (art. 522-5 et 6 du Code du patrimoine)



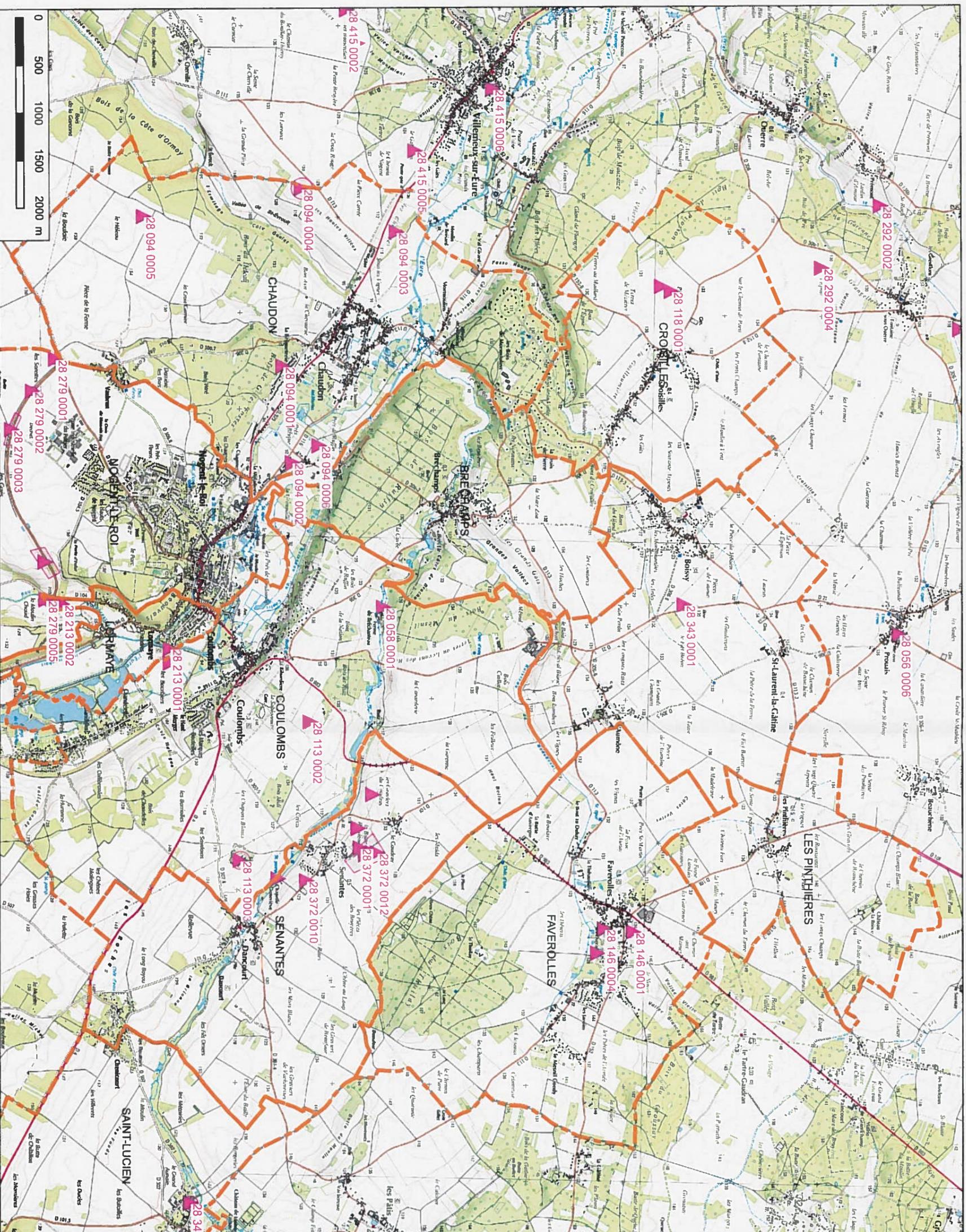
### Légende

- Limites communales
- Division cadastrale
- Axes anciens : sensibilité accrue à leurs abords
- Bourgs et hameaux anciens : sensibilité accrue

**indices d'occupation archéologique**

- 0 ou non renseigné
- 1
- 2
- 3 à 4
- 5 à 7





- Légende**
-  Limites des communes
  -  Entité archéologique (point)
  -  Entité archéologique (surface)

Carte indicative à titre d'information : l'absence de sites cartographiés ne garantit pas l'absence de sites inconnus qui pourraient être découverts par des moyens d'investigations archéologiques (sondages, prospections, etc.).

Echelle 1:40 000 en format A3
   
 Etat des sites connus mai 2019. Données PATRIARCHE.
   
 Ministère de la Culture.
   
 Composants du RGE © 2018.
   
 Edition SRA, DRAC Centre, mai 2019.



## **Annexe archéologique**

### **Communauté de communes des Quatre Vallées Bréchamps, Chaudon, Coulombs, Croisilles, Faverolles, Les Pinthières, Lormaye, Néron, Nogent-le-Roi, Saint-Laurent-la-Gâtine, Saint-Lucien, Senantes. (Eure-et-Loir)**

- I) Contexte général
- II) Partie réglementaire
- III) Informations portées à la connaissance des aménageurs
- IV) Zones de présomption de prescriptions archéologiques

#### **I - Contexte général**

##### **Notice synthétique des connaissances actuelles et à acquérir**

La communauté de communes des Quatre Vallées se trouve entre la Beauce à l'ouest et au sud-ouest et la forêt domaniale de Rambouillet dans les Yvelines à l'est. La vallée de l'Eure est un axe structurant majeur qui coupe le territoire en deux avec les paysages ouverts des limons de plateau au sud et au sud-ouest de Nogent-le-Roi et au nord, autour de Prouais, et les colluvions alimentées par les sables de Fontainebleau au nord-est. La vallée de l'Eure et ses affluents offrent un fort potentiel pour les occupations anciennes comme le témoignent les concentrations de sites dans la vallée des Vacheresses (commune de Néron) et l'implantation d'une agglomération secondaire gallo-romaine à Senantes, par exemple.

Sur les douze communes, on compte une quarantaine d'indices d'occupation ou de sites archéologiques de toutes périodes confondues. L'essentiel provient des campagnes de prospections aériennes et de découvertes fortuites. Les fouilles archéologiques sont peu nombreuses et essentiellement réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive : on compte une fouille de sauvetage urgent à Senantes et une quarantaine d'opérations d'archéologie préventive, notamment dans le cadre de la déviation de Nogent-le-Roi et de la ZAC des Poiriers. Le nombre et la nature des fouilles et des campagnes de prospections archéologique influent fortement sur la carte de distribution des sites.

Les indices d'occupation du Néolithique et de l'Âge du Bronze sont très peu nombreux, représentés par un dolmen sur la commune de Coulombs et une enceinte et une occupation sur la commune de Nogent-le-Roi. Par rapport au potentiel offert par le territoire, les sites de ces périodes sont fortement sous représentés. Cette quasi-absence apparente est en grande partie due à la nature des vestiges archéologiques qui sont difficilement détectables par les méthodes de prospection habituellement utilisées. En revanche, le nombre de sites de cette période mis au jour dans le cadre des travaux de la déviation de Nogent-le-Roi indiquent que la densité réelle de l'occupation néolithique et de l'Âge du Bronze est certainement plus importante. Les décapages des grandes surfaces dans le cadre des projets d'aménagement offrent les conditions nécessaires à la découverte des vestiges de cette période.

La protohistoire récente (période gauloise) et la période gallo-romaine représente le plus grand nombre des sites connus. Les occupations de l'Âge du Fer sont caractérisées par de nombreux enceintes, enclos, fossés et systèmes de fossés qui sont visibles dans le sol. On remarque une concentration de ce type d'occupation dans la vallée des Vacheresses sur la commune de Neron.

Les vestiges de la période gallo-romaine sont également caractérisés par des enclos et des fossés parcellaires mais aussi par des bâtiments en dur et des éléments de voirie, tous détectables par les prospections aériennes. La concentration de sites autour du bourg de Senantes montre la présence d'une agglomération secondaire antique dont les limites restent encore à définir. Sa présence suppose également un réseau de fermes et de villas ainsi que d'axes routiers la reliant aux autres petites villes antiques comme Tremblay-les-Villages ou les agglomérations potentielles de Dreux ou Hanches.

Le Haut Moyen-Âge est quasiment absent avec un seul site découvert à la Ferme Héliot au sud de Senantes. Sa proximité avec l'agglomération antique de Senantes pose la question de l'origine du bourg actuel et la continuité de l'occupation du site. La même question se pose pour la ville de Nogent-le-Roi où le contexte historique indique une occupation remontant au VI<sup>e</sup> siècle ap. J-C. Comme pour la période néolithique, la quasi-absence de vestiges du Haut Moyen-Âge reflète plutôt une lacune dans les recherches et les découvertes plutôt qu'un état de fait.

Le Moyen-Âge « classique », c'est-à-dire la période entre le Xe et le XV<sup>e</sup> siècle, est représenté surtout par les éléments patrimoniaux. Un seul site a été fouillé sur le tracé de la déviation de Nogent-le-Roi mais l'ensemble des communes possède de nombreux édifices religieux (églises paroissiales, chapelles, etc.) ainsi que des manoirs et maisons fortes qui représentent les constructions des élites qui encadraient les populations médiévales. Ces éléments constituent la partie visible d'un patrimoine archéologique potentiellement important qui témoigne de l'aménagement du territoire au cours du Moyen-Âge : les cours d'eau et leurs aménagements (points de franchissement, moulins, pêcheries, etc.), le réseau viaire, les fermes et les installations industrielles et artisanales dont les lieux-dits peuvent garder la trace.

Dans ce paysage historique, la ville de Nogent-le-Roi constitue un ensemble archéologique à part entière où les vestiges enfouis sont en étroite relation avec le tissu urbain et les éléments du patrimoine architectural. Le vieux centre urbain est particulièrement sensible à cet égard.

De manière générale, la thématique de l'occupation du sol au Moyen-Âge reste à développer par le biais d'études documentaires et archivistiques et par la réalisation d'un inventaire analytique du bâti à la fois en milieu rural dans les communes et dans les bourgs.

Ces informations ne constituent toutefois pas une connaissance à jour du patrimoine archéologique et ne préjugent en rien de nouvelles découvertes ni le potentiel des sites déjà répertoriés.

## **II - Partie réglementaire**

**R 111-4 du code de l'urbanisme** : « tout projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature, par sa localisation et ses caractéristiques, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques ».

### **R 122-20 du code de l'environnement (évaluation environnementale)**

Le rapport environnemental comprend une analyse exposant les effets notables probables de la mise en œuvre du plan ou document sur l'environnement et notamment, s'il y a lieu, sur la santé humaine, la diversité biologique, la faune, la flore, les sols, les eaux, l'air, le bruit, le climat, le patrimoine culturel architectural et archéologique et les paysages.

### **Découverte fortuite**

**L 531-14 du code du patrimoine** : « Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise l'autorité administrative compétente en matière d'archéologie.

Si des objets trouvés ont été mis en garde chez un tiers, celui-ci doit faire la même déclaration.

Le propriétaire de l'immeuble est responsable de la conservation provisoire des monuments, substructions ou vestiges de caractère immobilier découverts sur ses terrains. Le dépositaire des objets assume à leur égard la même responsabilité.

L'autorité administrative peut faire visiter les lieux où les découvertes ont été faites ainsi que les locaux où les objets ont été déposés et prescrire toutes les mesures utiles pour leur conservation ».

### **Le maire peut saisir lui-même le SRA**

**Article R. 523-8 du code du patrimoine** relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie : « en dehors des cas prévus au 1° de l'article R. 523-4, les autorités compétentes pour autoriser les aménagements, ouvrages ou travaux mentionnés au même article ou pour recevoir la déclaration mentionnée au dernier alinéa de l'article R. 523-7 peuvent décider de saisir le préfet de région en se fondant sur les éléments de localisation du patrimoine archéologique dont elles ont connaissance ».

### **Les zones de présomption de prescription archéologique**

Aujourd'hui, il n'y a pas de zones de présomption de prescription archéologique dans les 12 communes des Quatre Vallées. Cependant, il est utile d'en rappeler le principe car certains secteurs sont susceptibles de faire l'objet d'un zonage dans un avenir plus ou moins proche.

**Article 5 du code du patrimoine** relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie : « Sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation les projets d'aménagements affectant le sous-sol qui sont réalisés dans les zones définies dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale, conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 522-5 du code du patrimoine, par arrêté du préfet de région pris après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique, en fonction des informations scientifiques conduisant à envisager la présence d'éléments du patrimoine archéologique. L'arrêté du préfet de région est adressé au préfet du département ou des départements intéressés par le zonage aux fins de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture, ainsi qu'aux maires des communes intéressées. Il fait l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois à compter du jour où il a été reçu. Il est tenu à la disposition du public dans les préfectures et dans les mairies ».

### **III) Informations portées à la connaissance des aménageurs : les modalités de saisine du Préfet de région**

- en règle générale, toutes les demandes de permis d'aménager ou de ZAC dont l'emprise est au moins égale à 3 ha sont transmises pour avis au SRA article R. 523-4 du code du patrimoine) ;
- les demandes de permis d'aménager et de ZAC dont l'emprise est inférieure à 3 ha ne sont transmises au SRA que lorsque le projet se trouve à l'intérieur d'une zone de présomption de prescription archéologique ;
- lorsqu'une demande d'autorisation au titre de l'urbanisme fait l'objet d'une prescription archéologique, la réalisation de celle-ci est un préalable à l'exécution des travaux ;
- pour que la réalisation des interventions archéologiques (diagnostic ou fouille) s'insère plus facilement dans le calendrier des travaux, les aménageurs ont intérêt à anticiper (article R. 523-12 et article R. 523-14 du code du patrimoine relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive) :
  - article R. 523-12 : les aménageurs peuvent, avant de déposer une demande pour obtenir les autorisations requises par les lois et règlements ou avant d'engager toute autre procédure, saisir le préfet de région afin qu'il examine si leur projet est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques. A cette fin, ils produisent un dossier qui comporte un plan parcellaire et les références cadastrales, le descriptif du projet et son emplacement sur le terrain d'assiette ainsi que, le cas échéant, une notice précisant les modalités techniques envisagées pour l'exécution des travaux. Si le préfet de région constate que le projet est susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, il informe le demandeur, dans le délai de deux mois à compter de la réception de la demande, que le projet qu'il lui a présenté donnera lieu à des prescriptions de diagnostic archéologique ;
  - article R. 523-14 : si le préfet de région a fait connaître, en application de l'article R. 523-12, la nécessité d'un diagnostic, l'aménageur peut le saisir d'une demande anticipée de prescription. Le préfet de région prescrit alors, dans les conditions prévues par le présent décret, la réalisation d'un diagnostic archéologique et, si des éléments du patrimoine archéologique présents sur le site sont déjà connus, prend les autres mesures prévues à l'article R. 523-15. La redevance d'archéologie préventive correspondante est due par le demandeur, conformément au dernier alinéa de l'article L. 524-4 du code du patrimoine.

### **IV) Zones de présomption de prescriptions archéologiques (article 5 du code du patrimoine relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie)**

Aucune commune dans la communauté des communes des Quatre vallées n'est concernée par une zone de présomption de prescriptions archéologiques. Néanmoins, il est utile de rappeler la procédure :

Si les ZAC et les lotissements affectant une superficie égale ou supérieure à 3 ha ou les aménagements et ouvrages soumis à étude d'impact sont systématiquement adressés pour instruction au service régional de l'archéologie (Préfecture de Région, DRAC Centre Val de Loire), il n'en va pas de même pour d'autres catégories de travaux ou pour les ZAC ou lotissements de moindre superficie. Pour tous ces dossiers, la transmission pour instruction n'est obligatoire que lorsque les travaux sont réalisés dans des zones préalablement définies par un arrêté du Préfet de Région.

**PLUIH des Quatre Vallées. Liste des sites archéologiques cartographiés sur les communes  
(état mai 2019).**

Nom de la commune	Numéro du site	Adresse ou lieu-dit	Lieu dit de la carte IGN	Vestiges	Interprétation	Début de l'attribution chronologique	Fin de l'attribution chronologique
BRECHAMPS	28058001AH		AMONT DE BRECHANTEAU	villa	villa	Gallo-romain	Gallo-romain
CHAUDON	28094003AH	les Chatelees	les Chatelees	enceinte	enceinte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
CHAUDON	28094005AH	le Heleau	le Heleau	enclos	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
CHAUDON	28094005AH	le Heleau	le Heleau	fosse	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
CHAUDON	28094005AH	le Heleau	le Heleau	voie	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
COULOMBS	28113001AH		LA RIBORDIERE (NORD EST)	villa	villa	Gallo-romain	Gallo-romain
COULOMBS	28113001AP	Les Pierres des Bourbiers	les Bourbiers	dolmen	dolmen	Néolithique	Néolithique
COULOMBS		Héliot	Héliot	occupation	occupation	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge
CROISILLES	28118001AH		LA PIECE DE L'EPINE	bâtiment	enceinte	Gallo-romain	Gallo-romain
CROISILLES	28118001AH		LA PIECE DE L'EPINE	enceinte	enceinte	Gallo-romain	Gallo-romain
CROISILLES	28118001AH		LA PIECE DE L'EPINE	fossé	enceinte	Gallo-romain	Gallo-romain
CROISILLES	28118002AH		Piece de l'epine	enceinte	enceinte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
FAVEROLLES	28146002AH		LE BOURG	église	église	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique
FAVEROLLES	28146003AH		LES OSERAIES	motte castrale	motte castrale	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique
FAVEROLLES	28146004AH	Caveau funéraire dans l'église	Faverolles, l'église	caveau	caveau	Epoque moderne	Epoque moderne
FAVEROLLES	28146004AH	Caveau funéraire dans l'église	Faverolles, l'église	caveau	sépulture	Epoque moderne	Epoque moderne
FAVEROLLES	28146004AH	Caveau funéraire dans l'église	Faverolles, l'église	sépulture	caveau	Epoque moderne	Epoque moderne
FAVEROLLES	28146004AH	Caveau funéraire dans l'église	Faverolles, l'église	sépulture	sépulture	Epoque moderne	Epoque moderne
LORMAYE	28213002AP	[déviation : indices proto]		occupation	occupation	Non renseigné	Non renseigné
NERON	28075011			anomalie	occupation	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28075011			fossé	occupation	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28075011			occupation	occupation	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28275002AH		LES NEUF VILLES FRANCHES	fossé	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28275002AH		LES NEUF VILLES FRANCHES	voie	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28275005AH		LA HAIE AUX BICHES	enceinte	enceinte	Age du fer	Gallo-romain
NERON	28275005AH		LA HAIE AUX BICHES	enclos	enceinte	Age du fer	Gallo-romain
NERON	28275005AH		LA HAIE AUX BICHES	fossé	enceinte	Age du fer	Gallo-romain
NERON	28275006AH	LES NEUF VILLES FRANCHES		occupation	occupation	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28275007AH	église Saint-Léger	Néron	cimetière	cimetière	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge
NERON	28275007AH	église Saint-Léger	Néron	cimetière	église	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge
NERON	28275007AH	église Saint-Léger	Néron	église	cimetière	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge

**PLUIH des Quatre Vallées. Liste des sites archéologiques cartographiés sur les communes (état mai 2019).**

Nom de la commune	Numéro du site	Adresse ou lieu-dit	Lieu dit de la carte IGN	Vestiges	Interprétation	Début de l'attribution chronologique	Fin de l'attribution chronologique
BRECHAMPS	28058001AH		AMONT DE BRECHANTEAU	villa	villa	Gallo-romain	Gallo-romain
CHAUDON	28094003AH	les Chatelees	les Chatelees	enceinte	enceinte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
CHAUDON	28094005AH	le Heleau	le Heleau	enclos	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
CHAUDON	28094005AH	le Heleau	le Heleau	fosse	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
CHAUDON	28094005AH	le Heleau	le Heleau	voie	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
COULOMBS	28113001AH		LA RIBORDIERE (NORD EST)	villa	villa	Gallo-romain	Gallo-romain
COULOMBS	28113001AP	Les Pierres des Bourbiers	les Bourbiers	dolmen	dolmen	Néolithique	Néolithique
COULOMBS		Héliot	Héliot	occupation	occupation	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge
CROISILLES	28118001AH		LA PIECE DE L'EPINE	bâtiment	enceinte	Gallo-romain	Gallo-romain
CROISILLES	28118001AH		LA PIECE DE L'EPINE	enceinte	enceinte	Gallo-romain	Gallo-romain
CROISILLES	28118001AH		LA PIECE DE L'EPINE	fossé	enceinte	Gallo-romain	Gallo-romain
CROISILLES	28118002AH		Piece de l'epine	enceinte	enceinte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
FAVEROLLES	28146002AH		LE BOURG	église	église	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique
FAVEROLLES	28146003AH		LES OSERAIES	motte castrale	motte castrale	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique
FAVEROLLES	28146004AH	Caveau funéraire dans l'église	Faverolles, l'église	caveau	caveau	Epoque moderne	Epoque moderne
FAVEROLLES	28146004AH	Caveau funéraire dans l'église	Faverolles, l'église	caveau	sépulture	Epoque moderne	Epoque moderne
FAVEROLLES	28146004AH	Caveau funéraire dans l'église	Faverolles, l'église	sépulture	caveau	Epoque moderne	Epoque moderne
FAVEROLLES	28146004AH	Caveau funéraire dans l'église	Faverolles, l'église	sépulture	sépulture	Epoque moderne	Epoque moderne
LORMAYE	28213002AP	[déviation : indices proto]		occupation	occupation	Non renseigné	Non renseigné
NERON	28075011			anomalie	occupation	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28075011			fossé	occupation	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28075011			occupation	occupation	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28275002AH		LES NEUF VILLES FRANCHES	fossé	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28275002AH		LES NEUF VILLES FRANCHES	voie	voie	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28275005AH		LA HAIE AUX BICHES	enceinte	enceinte	Age du fer	Gallo-romain
NERON	28275005AH		LA HAIE AUX BICHES	enclos	enceinte	Age du fer	Gallo-romain
NERON	28275005AH		LA HAIE AUX BICHES	fossé	enceinte	Age du fer	Gallo-romain
NERON	28275006AH	LES NEUF VILLES FRANCHES		occupation	occupation	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
NERON	28275007AH	église Saint-Léger	Néron	cimetière	cimetière	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge
NERON	28275007AH	église Saint-Léger	Néron	cimetière	église	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge
NERON	28275007AH	église Saint-Léger	Néron	église	cimetière	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge

NERON	28275007AH	église Saint-Léger	Néron	église	église	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge
NERON	28275008AH	la "ferme seigneuriale"	Néron	ferme	ferme	Epoque moderne	Epoque moderne
NERON	28275008AH	la "ferme seigneuriale"	Néron	ferme	maison forte	Epoque moderne	Epoque moderne
NERON	28275008AH	la "ferme seigneuriale"	Néron	maison forte	ferme	Epoque moderne	Epoque moderne
NERON	28275008AH	la "ferme seigneuriale"	Néron	maison forte	maison forte	Epoque moderne	Epoque moderne
NERON	28275010AH			enclos	occupation	Second Age du fer	Second Age du fer
NERON	28275010AH			fosse	occupation	Second Age du fer	Second Age du fer
NERON	28275010AH			occupation	occupation	Second Age du fer	Second Age du fer
NOGENT-LE-ROI	28279001AH	[déviation, habitat rural gr]		habitat	habitat	Gallo-romain	Gallo-romain
NOGENT-LE-ROI	28279002AP	[déviation, occ proto BRF/Hallstatt moyen]		occupation	occupation	Age du bronze final	Premier Age du fer
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	bâtiment	exploitation agricole	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	bâtiment	villa	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	cave	exploitation agricole	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	cave	villa	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	exploitation agricole	exploitation agricole	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	exploitation agricole	villa	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	villa	exploitation agricole	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	villa	villa	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279004AH	[déviation : parcellaire XIXe]		parcellaire	parcellaire	Epoque contemporaine	Epoque contemporaine
NOGENT-LE-ROI	28279005AH	[déviation : indices BMA-moderne]		occupation	occupation	Bas moyen-âge	Epoque moderne
NOGENT-LE-ROI	28279006	Le Poirier, les Sorettes	Le Poirier, les Sorettes	villa	villa	Gallo-romain	Gallo-romain
NOGENT-LE-ROI	28279101AH	VACHERESSES LES BASSES	LES LONGS MURGERS	enceinte	enceinte	Age du bronze	Age du fer
NOGENT-LE-ROI	28279102AH	Vacheresses-les-Basses	ENTRE LES BONNES ET LA D104	enceinte	enceinte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
SAINT-LAURENT-L	28343001AH			voie	voie	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-LUCIEN	28349001AH	église Saint-Lucien	église Saint-Lucien	cimetière	cimetière	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique
SAINT-LUCIEN	28349001AH	église Saint-Lucien	église Saint-Lucien	église	église	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique
SAINT-LUCIEN	28349002AH	VOIE DE Dreux à Corbeil		voie	voie	Gallo-romain	Gallo-romain
SEANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	bâtiment	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SEANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	bâtiment	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge
SEANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	extraction	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SEANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	extraction	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge
SEANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	hypogée	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SEANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	hypogée	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge
SEANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	puits	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SEANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	puits	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge

NERON	28275007AH	église Saint-Léger	Néron	église	église	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge
NERON	28275008AH	la "ferme seigneuriale"	Néron	ferme	ferme	Epoque moderne	Epoque moderne
NERON	28275008AH	la "ferme seigneuriale"	Néron	ferme	maison forte	Epoque moderne	Epoque moderne
NERON	28275008AH	la "ferme seigneuriale"	Néron	maison forte	ferme	Epoque moderne	Epoque moderne
NERON	28275008AH	la "ferme seigneuriale"	Néron	maison forte	maison forte	Epoque moderne	Epoque moderne
NERON	28275010AH			enclos	occupation	Second Age du fer	Second Age du fer
NERON	28275010AH			fosse	occupation	Second Age du fer	Second Age du fer
NERON	28275010AH			occupation	occupation	Second Age du fer	Second Age du fer
NOGENT-LE-ROI	28279001AH	[déviation, habitat rural gr]		habitat	habitat	Gallo-romain	Gallo-romain
NOGENT-LE-ROI	28279002AP	[déviation, occ proto BRF/Hallstatt moyen]		occupation	occupation	Age du bronze final	Premier Age du fer
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	bâtiment	exploitation agricole	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	bâtiment	villa	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	cave	exploitation agricole	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	cave	villa	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	exploitation agricole	exploitation agricole	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	exploitation agricole	villa	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	villa	exploitation agricole	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279003AH	[déviation : villa]	Le Poirier, les Gués	villa	villa	Haut-empire	Bas-empire
NOGENT-LE-ROI	28279004AH	[déviation : parcellaire XIXe]		parcellaire	parcellaire	Epoque contemporaine	Epoque contemporaine
NOGENT-LE-ROI	28279005AH	[déviation : indices BMA-moderne]		occupation	occupation	Bas moyen-âge	Epoque moderne
NOGENT-LE-ROI	28279006	Le Poirier, les Sorettes	Le Poirier, les Sorettes	villa	villa	Gallo-romain	Gallo-romain
NOGENT-LE-ROI	28279101AH	VACHERESSES LES BASSES	LES LONGS MURGERS	enceinte	enceinte	Age du bronze	Age du fer
NOGENT-LE-ROI	28279102AH	Vacheresses-les-Basses	ENTRE LES BONNES ET LA D104	enceinte	enceinte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
SAINT-LAURENT-L	28343001AH			voie	voie	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-LUCIEN	28349001AH	église Saint-Lucien	église Saint-Lucien	cimetière	cimetière	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique
SAINT-LUCIEN	28349001AH	église Saint-Lucien	église Saint-Lucien	église	église	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique
SAINT-LUCIEN	28349002AH	VOIE DE Dreux à Corbeil		voie	voie	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	bâtiment	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	bâtiment	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	extraction	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	extraction	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	hypogée	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	hypogée	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	puits	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	puits	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge

SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	souterrain	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	souterrain	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372002AH	AVANT LA FONTAINE STE GENEVIEVE		enceinte	enceinte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
SENANTES	28372008AH	Agglomération secondaire antique	nord Senantes	agglomération secondaire	agglomération secondaire	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372008AH	Agglomération secondaire antique	nord Senantes	agglomération secondaire	village	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372008AH	Agglomération secondaire antique	nord Senantes	village	agglomération secondaire	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372008AH	Agglomération secondaire antique	nord Senantes	village	village	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372010AH	PRES DU CIMETIERE		enceinte	enceinte	Age du bronze	Age du fer
SENANTES	28372012AH			habitat	habitat	Gallo-romain	Gallo-romain

SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	souterrain	extraction	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372001AH	La Butte-Rossignol	La Butte-Rossignol	souterrain	hypogée	Gallo-romain	Moyen-âge
SENANTES	28372002AH	AVANT LA FONTAINE STE GENEVIEVE		enceinte	enceinte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée
SENANTES	28372008AH	Agglomération secondaire antique	nord Senantes	agglomération secondaire	agglomération secondaire	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372008AH	Agglomération secondaire antique	nord Senantes	agglomération secondaire	village	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372008AH	Agglomération secondaire antique	nord Senantes	village	agglomération secondaire	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372008AH	Agglomération secondaire antique	nord Senantes	village	village	Gallo-romain	Gallo-romain
SENANTES	28372010AH	PRES DU CIMETIERE		enceinte	enceinte	Age du bronze	Age du fer
SENANTES	28372012AH			habitat	habitat	Gallo-romain	Gallo-romain